



Québec, le 12 novembre 2003

Madame Claudette Journault
Membre et vice-présidente
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Le ministre de l'Environnement, M. Thomas J. Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat de tenir une audience publique concernant le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Sainte-Sophie par Intersan inc., et ce, à compter du 2 décembre 2003.

Conformément aux dispositions de l'article 2 des *Règles de procédure relatives au déroulement des audiences publiques*, je vous confie la présidence de la commission chargée de tenir enquête et audience publique sur le projet précité.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

André Harvey

c.c. M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE